

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par de **Maître OUSSEINI ALI Moumouni**, notaire à Niamey, il a été constitué le 25/03/2019 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale: «SOCIETE NIGERIENNE DE TRAVAUX CIVILS HYDRAULIQUE» en abrégé « S.N.T.C Hydraulique»

Forme Juridique : SARL

Objet Ayant pour objet, en tout pays et particulièrement en République du Niger :

- Hydraulique ;
- Mini Adduction d'Eau Potable (AEP) ;
- Forages ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous autres objets similaires, connexes ou complémentaires.

Siège : Niamey, Quartier Ouest Faisceau, Ilot 5382, Parcelle N O, BP. 10.305, Tél : +227 98.01.58.76/92.27.11.64, (République du Niger),

Capital social ; 10.000.000 FCFA

Gérant : Monsieur Mohamadou MAKADA ALAH et cogérée par Monsieur El Moctar ABDOUL KADER ADAMOU

Durée : 99 ans à compter du 25/03/2019

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIA-2019-B-1057 du 25/03/2019.**